Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 23 (1977)

Heft: 10

Rubrik: Nouvelles officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



*

M. François de Ziegler, nouvel Ambassadeur de Suisse

Chers Compatriotes,

Au moment d'assumer les fonctions d'Ambassadeur de Suisse en France, mes premières pensées sont pour vous. Je n'ai pas besoin de vous redire ici l'intérêt que je porte à la vie et à la prospérité de la grande famille des Suisses de France. Je n'oublie pas que c'est parmi vous, dans deux postes consulaires, que j'ai fait mes premières armes dans la carrière. Les leçons que j'en ai retirées me seront des plus précieuses dans l'exercice des tâches difficiles qui m'attendent.

Ces leçons, quelles sont-elles ? D'abord, que la défense des intérêts suisses en France constitue un bloc. Il ne saurait donc être question pour l'Ambassadeur de Suisse à Paris de donner la préférence à telle ou telle des activités qui lui incombent : toutes concourent à l'accomplissement de sa mission.

Une autre leçon, très importante, nous enseigne que l'essor des relations franco-suisses — auxquelles j'entends vouer toutes mes forces - suppose le développement harmonieux et prospère de nos colonies. Un courant continu d'informations et de stimulations doit donc circuler sans cesse entre l'Ambassade et vous-mêmes. Ces contacts doivent s'établir notamment grâce à nos consulats mais aussi à travers les sociétés et groupements suisses. A cet égard, je ne saurais trop vous inviter à leur apporter le soutien et la participation dont ils ont besoin. Ils sont des cellules vivantes, irremplaçables, dans le tissu de notre communauté.

Je suis par ailleurs pleinement conscient du double obstacle qu'il nous importe de surmonter : pour nombre d'entre vous, celui qui résulte de votre éloignement géographique de la capitale; quant à moi, je ressens le danger de me faire une idée trop générale et surtout trop abstraite de vos problèmes. Aussi, pour tourner ce double écueil, ai-je l'intention de visiter prochainement l'ensemble de nos colonies. Rien ne vaut en effet le contact direct et les échanges personnels.

C'est dans cet esprit de coopération et de solidarité que j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous le plus Panir de Sine cordial salut.

Ambassade

Plusieurs départs et arrivées parmi le personnel de l'ambassade ont marqué ces derniers mois.

En mai

*

*

* *

*

*

*

*

*

- le Colonel E.M.G. Alfred Bach, attaché de défense, a pris sa retraite et a regagné notre pays après trois ans passés à Paris. Il a été remplacé par le Divisionnaire Bernard de Chastonay qui, jusqu'à fin 1976, commandait la Division de montagne 10. C'est la première fois qu'un officier général occupe

ce poste en France.

M. Francis Sermet, Secrétaire d'ambassade, attaché à la Section culturelle et de presse depuis plus de quatre ans, a été transféré à notre mission diplomatique au Ghana à Accra. Mademoiselle Susanna Heimgartner, venant de Berne, a occupé son poste en la même qualité.

En juin :

- M. Maurice Jeanrenaud, Conseiller d'ambassade, spécialiste des questions juridiques, en poste à Paris depuis trois ans, a été attribué à la Mission permanente près les organisations internationales à Genève. Il a été remplacé par M. Heinrich Reimann, Secrétaire d'ambassade, qui arrive de Berne.

Annuaire 1976-1977 des participations étrangères en France

Cet ouvrage recense l'ensemble des entreprises françaises sous contrôle ou influence d'intérêts étrangers. Chacune des firmes concernées fait l'objet d'une notice indiquant exactement entre quelles mains est réparti son capital. Au total, c'est plus de 11 000 sociétés françaises qu'il est ainsi possible de connaître avec une rigoureuse précision et une présentation parfaitement claire.

Editions Opera Mundi, 100, avenue Raymond-Poincaré, 75016 PARIS, F:

700 T.T.C.

Particulier vend portée 3 chiots lhassa apso terriers du Tibet. Pédigrée, vaccinés, tatoués. Parents excellentes origines pédigrée. Lof. Basu-Bonhote, 83, av. Mannassé — 91540 Mennecy.